

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le six septembre à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond DESILLE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : Le 31 août 2019

Membres présents : M. Raymond DESILLE, Mme Marie-Laure FELIX, Mme Annick BOINOT, M. Gilles RAMBEAU, M. Joël BRILLAUD, Mme Jenny HURTAUD, Mme Annie JAUNAS et Mme Janie ROLAND-TUFFET, M. Antoine RUBIO.

Absents excusés : M. Gérard ALAIRE et Mme Françoise BOINOT

Absents : M. Olivier MURZEAU et M. Antoine RAMBEAU

Secrétaire de séance : Mme Janie ROLAND-TUFFET

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal.
- Déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption.
- Délibération sur la répartition de l'attribution du F.P.I.C. pour l'année 2019 entre la CDC Aunis Sud et les communes.
- Avis sur la demande déposée par le syndicat mixte concernant la création d'un centre de tri textiles sur le territoire de la commune de Surgères.
- Compte rendu de la commission « communication ».
- Rentrée scolaire 2019-2020.
- Divers (agenda)

Début de séance : 20 heures 30

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, le compte-rendu du conseil municipal du 22 juillet 2019.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une déclaration d'intention d'aliéner déposée par les consorts RIAND, pour le bien cadastré C713, d'une superficie totale de 511 m² et situé chemin des Roquetis, à l'intérieur du périmètre de préemption urbain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain.

Monsieur le Maire expose la répartition du Fond national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) des ressources entre les 24 communes et la communauté de communes. Pour 23 communes (dont Puyravault), attribution du même montant que celui versé en 2015, et attribution du montant correspondant au droit commun pour 1 commune. Il explique notamment qu'il sera reversé à la commune de Puyravault 12 364 € pour 2019. Le conseil municipal valide à l'unanimité.

Le conseil municipal, émet un avis favorable à la demande déposée par le Syndicat mixte CYCLAD pour la création d'un centre de tri textiles sur le territoire de la commune de Surgères

Compte rendu de la commission « Communication » : Mesdames Marie-Laure FELIX et Janie ROLAND-TUFFET informent les membres du conseil que la commission s'est réunie le 26 août dernier pour préparer la mise en place d'un concours photos couleurs qui se déroulerait du 10 octobre au 10 décembre. Une brève pyratelle paraîtra prochainement pour informer la population.

L'inauguration du sentier d'interprétation est prévue le 5 octobre prochain en présence de la presse.

Il a été demandé un devis à CSP COMMUNICATION pour effectuer les mises à jour sur le site internet de la commune.

Le conseil municipal décide de fixer la date du repas des aînés le 16 novembre 2019.

Rentrée scolaire 2019-2020 :

Madame Annick BOINOT informe que la rentrée s'est très bien passée.

L'effectif est de 52 élèves répartis comme suit, PS/MS : 25 et GS : 27.

Madame Annie JAUNAS informe qu'elle va faire le point avec Madame Agnès PONSONNAILLE, du stock des produits d'entretien et qu'il serait nécessaire de prévoir l'achat d'un nouvel aspirateur.

Divers :

- ✓ Monsieur le Maire informe que le conseil départemental a versé la dotation dans le cadre du fonds de répartition du produit des amendes de police, soit 6 614 € pour réalisation du cheminement piétonnier à Blameré.
- ✓ Monsieur Gilles RAMBEAU informe que la 2^{ème} tranche des travaux d'assainissement va débiter le 16 septembre prochain à partir de la rue de la Casse aux Chevaux (habitation n° 7) puis remontera sur la rue du

Grenadier, chemin des Epinettes, chemin du Moulin et pour finir rue du Stade. La durée des travaux est prévue à 2 mois ½.

La 3^{ème} tranche se ferait en février-mars 2020 sur une portion de la rue Pierre François Audry (habitation n° 1 au croisement de la rue de la Garenne) et sur toute la rue de la Garenne.

La réfection de la route de Blameré est prévue à partir du 23 septembre.

Les habitants de Blameré après avoir reçu l'autorisation de la RESE pourront se raccorder au réseau d'assainissement collectif.

La RESE doit vérifier si la canalisation d'eau potable, rue de la casse aux Chevaux doit être refaite.

Le syndicat de la voirie effectuera le 9 et 10 septembre prochain la réfection du Chemin de Surgères par enrobeur projecteur.

- ✓ Monsieur le Maire informe qu'une enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la CDC AUNIS SUD s'ouvre du 9 septembre 2019 au 11 octobre 2019 inclus. Les documents sont consultables en mairie, aux jours et heures d'ouverture au public.
Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Puyravault le 1^{er} octobre de 10h30 à 12h30.
- ✓ La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le 18 octobre à 20h30.

Levée de séance : 22 heures.

Affiché en exécution de l'article 32 du Code Municipal, le 7 septembre 2019.

Le Maire,
Raymond DESILLE

